ARRITTI

nu 2798 da l'8 à u 14 di ghjugnu 2023

57a annata
Prezzu 1,40 €
C.P. 0427 C 82046
ISSN 1262
Dispensé de timbrage
Routage 205
www.arritti.corsica

SETTIMANALE NAZIUNALISTU CORSU

Enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna

Les recommandations du rapport

p. 4-5

Initialement programmée pour le 16 mai, la rencontre entre la délégation corse et le ministre de l'Intérieur place Beauvau aura finalement lieu ce mercredi 7 juin après deux reports successifs. Depuis le 24 février, date de la dernière réunion qui avait été suivie par le Président de la République en personne, trois mois et demi sont passés.
Le calendrier s'égrène, et il devient de plus en plus contraignant avant d'arriver à l'adoption d'une réforme constitutionnelle apte à ouvrir la possibilité d'une autonomie de la Corse.
À lire en p.3

Beauvau

Un processus à redynamiser

Accapu di a reddazzione

Lindsay

p. 2

Football

La folle dérive du match ACA-OM

p. 6

O chì piacè !

E fàvule di Natale Rochiccioli

U pueta Natale Rochiccioli hà scrittu mondu fole, burle, macagne è tan'altri scritti. Frà i quali ste fàvule magnìfiche, dette « E fàvule di Natale Rochiccioli ».

U lione aggrancatu

U Duce Lione era aggrancatu da i dulori...
Hè par què ch'intornu à ellu, ci era tanti duttori.
– *Tension*, disse u primu. *Cholesterollu*, disse u secondu...
– Sciàtica, disse u spezialistu. Almenu ch'ellu ùn sìa muribondu.
– Apremu e trippe, assicurò Comiti[1]... è pò... vidaremu... Sempre à tempu à ricosge saremu...

Ogni Mèdicu l'avìa vistu, prese a parolla u Dintistu.
– Par chì Lione ritrovi a forza di u toru, li ci vole trè o quattru *bridsgi*[2] in oru... Dece curonne, par mastucà è ch'ellu a si franchi, trà tuttu, una spesa di nove centu milla franchi...
– Signor'Lione, dichjarò u lupu, ci hè un pezzu ch'è a v'aghju detta: duvarìate fà un pocu di bissicletta... Ognunu hà datu a so midicina, ma ùn vecu in locu a furdana Vulpina...
– Ella, gridò Lione, ùn face cà dì què i colpi... Currite sùbitu... ad affumaticalla cum'è i polpi...

Una meza ora dopu, inquatrata da l'inviati, face a so intrata a Volpe, l'ochji sciuticati. U sguardu ch'ella lampò à u lupu impauritu, fece cumprende à quellu chì a Volpe avìa capitu :
– Imperatore.... Èranu tutti intornu à Voi, for'di Vulpina... A quale s'hè tirata à pedi à Notre-Dame de Lavasina. Sapendu chì à la Madonna una prichera pìa, vi francarìa morte è malatìa. Par Voi, Maestà, aghju tantu pricatu, chì à la fine a Santa Madonna m'hà parlatu...
– Miràculi sacrati... T'hà datu u rimediu ?
– Signor' sì m'hà datu ancu megliu :
« Scurticatus est Lupus presto subitus
È pella calda sposta Lionis spinus...
Caloris pellibus operandi miraculum
Lionis guaritus in ipse mumentum... »

Si fece più presto à spillà quellu lupone, cà Charles Pieri[3] una capra ch'ellu vende par muntone !

Muralità

Par cunnosce a natura di i vostri dulori, chjamate parechji duttori...
Par esse più sicuru di finisce à u spidale,
Mittìtevi à collu l'Allucazione familiale,
Ma sì vo cascate in manu à u Dintistu,
Arricummandàtevi dirritamente à Ghjesù Cristu. ■

1. Comiti : chirurgicu è patrone di a clìnica di u listessu nome. • 2. Bridsgi : protesi dintaria, parolla inglese (bridge : ponte) aduprata da i dintisti. • 3. Charles Pieri : macillaru aiaccinu.

Accapu di a reddazzione

Lindsay

Lindsay si n'hè andata di a peghja manera chì pò esiste. S'hè datu a morta à l'età di 13 anni. *« Cari parenti, sè vo lighjite sta lèttera, ghjè chì sò sicuramente partuta. Mi scusu d'avè fattu què, ma ùn ne pudìa più. Insulte, matine è sera, scherni, minaccie. Ùn ne possu più è aghju u laziu di mètteci fine... »* : l'avucatu di a famiglia di Lindsay leghje, cummossu di pettu à i ghjurnalisti, l'ùltima lèttera di a zitella... A so mamma à cantu, ùn pò ritene u so dulore, e làcrime scòrrenu d'una pena infinita. Dice trà mezu à dui signozzi, *« aghju pruvatu tuttu, aghju fattu tuttu, ùn simu micca stati aiutati, simu stati abandunnati cumpletamente. Nisun sustegnu, nè nanzu, nè durante, nè dopu... ùn ne possu più... mi manca tantu... »*. Quattru zitelle sò messe in esame oghje. Ma Lindsay hè morta. Nimu è nunda ùn a puderà fà rivene. È u so martoriu ùn hè ancu à finì. *« Lindsay hè infine morta, sta putana si n'hè infine andata è anderemu à piscià nant'à a so tomba »* dìcenu sempre nant'à i retali quelli chì l'anu marturiata cù e so parolle. Da induve vene tamantu odiu, tamanta inumanità ? Cumu a sucietà accumpagna a ghjuventù ? Cum'ella cerca à prevene l'irreparèvule ? Ritruvemu quì a stessa mancanza, a stessa indiferenza di pettu à e viulenze fatte à i cinnini o di e viulenze fatte à e donne...
A famiglia di Lindsay indita oghje u direttore di u liceu, l'accademìa di Lille, i pulizzeri in càrica di l'inchiesta iniziale, è Facebook è Instagram. Forse a diserzione suciale è sucietale hè a prima càusa di sti drami insuppurtèvuli ?
U sucidiu di l'aduliscenti hè in crèscita in Francia chì conta e statìstiche frà e più alte d'Auropa. Ogni annu sò circa 300 à 350 zitelli chì si tòmbanu. In 2021, u fenòmenu hè cresciutu di 22%, spessu pè e zitelle, pè u più quelle di menu di 15 anni. Vale à dì l'addisperu è u scunsolu chì l'arruìnanu. Secondu un inchiesta di a fundazione d'imprese Ramsay Salute in 2020, dui ghjòvani nant'à trè anu già pensatu à u sucidiu, 50% l'anu tenutu piattu. Ghjè dì quantu ssu passagiu di l'aduliscenza hè una tappa periculosa di a vita è ch'ellu ci tocca à esse attenti è à l'ascolta di sti ghjòvani, di manera cutidiana. Oghje i ghjòvani sò di più in più sposti soli à e so difficultà è u so malèssere, per vìa di i retali suciali chì mèttenu nant'à l'inghjulie un amplificazione tremende chì i più fragili ùn ghjùnghjenu à suppurtà. L'affare hè banalizatu da l'autorità pùbliche, è invece di sustene e vìttime, sò abbandunate à i so prublemi. Ma a so fragilità ùn spieca u drama. Dice solu quantu ci tocca à esse attenti à i segni di suffrenza. Di fatti hè l'espusizione à a gattivezza a cagione tremenda di sti sucidii pè i ghjòvani. U tallozzu sculare hè indidatu per Lindsay cum'è per d'altri numarosi chì si ne sò andati nanzu à ella. Sempre secondu à st'inchiesta di u 2020, e principale càuse di sucidiu pè i ghjòvani di menu di 25 anni, sò u tallozzu sculare per 54%, i retali suciali per 16%, a sulitùdine per 14%.
I ghjòvani interrugati per ss'inchiesta torna, palèsanu quant'elli si sèntenu soli è micca ascultati da i direttori d'accasamenti sculari, i prufessori, i surveglianti... è i retali suciali sò indidati cum'è i primi arnesi di quelli chì perseguìtanu i so camarati di scola.
Per disgrazia, st'inchiesta ùn hè micca stata presa à u sèriu da u guvernu. Trè anni dopu, Lindsay s'hè cacciata a vita. ■
Fabiana Giovannini.

Cap'artìculu

Par **François Alfonsi**

Beauvau

Un processus à redynamiser

Initialement programmée pour le 16 mai, la rencontre entre la délégation corse et le ministre de l'Intérieur place Beauvau aura finalement lieu ce mercredi 7 juin après deux reports successifs. Depuis le 24 février, date de la dernière réunion qui avait été suivie par le Président de la République en personne, trois mois et demi sont passés. Le calendrier s'égrène, et il devient de plus en plus contraignant avant d'arriver à l'adoption d'une réforme constitutionnelle apte à ouvrir la possibilité d'une autonomie de la Corse.

Le gouvernement a manifestement beaucoup d'autres priorités que la Corse dans le contexte actuel.

La crise ouverte par la réforme des retraites fait encore l'actualité de l'Assemblée nationale avec l'examen de la proposition de loi déposée par le groupe LIOT où siègent les trois députés nationalistes corses. Le vote interviendra le 8 juin et la tension reste très forte.

Sur un autre front, la guerre en Ukraine s'apprête à rebondir. L'Europe a réussi à franchir sans trop de dommages l'an 1 de cette guerre, mais la crise de l'énergie et l'inflation qui a suivi peuvent rebondir dès l'hiver prochain. La notation de l'économie française par les agences internationales a traduit l'incertitude qui domine la période actuelle. Un sursis a été obtenu, mais la menace reste bien présente. S'ajoute à cela la propagation continue des thèses d'extrême-droite en Europe, scrutin après scrutin : la Finlande et la Suède au Nord de l'Europe récemment, l'Italie il y a peu, et bientôt, la probabilité est grande, l'Espagne où auront lieu des élections anticipées en juillet. Ça commence à faire beaucoup, tandis que le Rassemblement National continue à faire la course en tête en France à un an des prochaines élections européennes.

Faire émerger le dossier corse dans ce contexte est difficile. Cependant, le déroulement de la Commission d'enquête sur les conditions de l'assassinat d'Yvan Colonna dans la prison d'Arles s'est achevé sur un rapport accablant pour l'Etat. Les raisons qui ont amené l'ouverture de ce processus de dialogue restent donc d'actualité, obligeant le gouvernement à le poursuivre pour ne pas perdre sa crédibilité. Pour cette nouvelle réunion, les documents préparatoires envoyés sont peu favorables aux problématiques soulevées par la Collectivité de Corse, notamment sur la question de l'accès au logement. Il y a une difficulté manifeste à maintenir un contact dynamique entre les négociateurs. Tout cela annonce des discussions difficiles.

Aussi, un certain scepticisme s'installe et provoque des positionnements politiques divergents à l'Assemblée de Corse (prise de distance de l'opposition de droite) et parmi les groupes nationalistes qui s'inscrivent dans l'opposition à Gilles Simeoni. Le « climat » de la négociation s'est manifestement détérioré lors des dernières semaines.

Mais d'autres évolutions font penser que la fenêtre reste ouverte d'un processus de révision constitutionnelle dans les délais impartis, avant que la mandature électorale actuelle n'arrive à sa dernière ligne droite. Car un autre dossier constitutionnel s'impose à la France en Nouvelle Calédonie.

Les accords de Matignon de 1998 initiés par Michel Rocard avaient en effet « gelé » le corps électoral admis à se prononcer dans le cadre des votes d'autodétermination accordés au Territoire d'Outre-Mer du Pacifique. Ainsi, depuis vingt-cinq ans, les listes électorales sont restées inchangées, et cela ne peut être prolongé davantage. Ceux qui sont nés dans la période, – ils sont 11.000 à avoir désormais 18 ans et plus – n'ont pu être inscrits, pas plus que d'autres établis désormais depuis de nombreuses années. Les Kanaks du FLNKS demandent pour ceux-ci une présence de dix années sur le territoire pour accéder au droit de vote ; le gouvernement, représenté là aussi par Gérald Darmanin, propose sept années : il reste des divergences mais un accord est annoncé pour les prochaines semaines. Comme le corps électoral actuel est fixé par la Constitution, il faudra une réforme constitutionnelle pour entériner le nouveau corps électoral, avant les prochaines élections provinciales.

Le développement du dossier calédonien vient donc conforter le calendrier d'une réforme constitutionnelle dans laquelle il est envisagé d'inscrire l'évolution statutaire de la Corse.

Au-delà des péripéties actuelles de calendrier et de contexte politique, le maintien de l'objectif de révision constitutionnelle est l'élément-clé du processus de Beauvau. Mais pour être prêt à ce rendez-vous, il faudra réussir, aussi vite que possible, à redynamiser le processus de dialogue entre la Corse et l'État. ■

Ghjustizia è verità

Rapport d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna

Les recommandations

Le 30 mai, le rapport d'enquête parlementaire sur l'assassinat d'Yvan Colonna a été rendu public. Peu à peu, la Corse tente d'assimiler ce qu'il révèle…

Dans ce rapport, il y a l'avant-propos du président Jean Félix Acquaviva, dont Arritti a traité la semaine dernière* qui résume tous les dysfonctionnements, et toutes les fautes qui ont été commises dans cette affaire qui a conduit à un drame épouvantable. Mais on ne commet pas de fautes uniquement par irresponsabilité, manquement, voire bavure. On peut y trouver aussi de l'intention malveillante, des transgressions volontaires, bref une action criminelle et de la haine, de la vengeance, jusqu'à préméditer et conduire sciemment à un tel acte barbare.

Hélas, c'est bien ce doute-là, terrible, qui n'est absolument pas levé, et mêmes plutôt conforté après le travail très sérieux mené par la Commission d'enquête parlementaire.

Il y a aussi l'introduction du rapporteur : *« l'histoire d'Yvan Colonna, qui est intrinsèquement liée à celle, tout aussi douloureuse, de Claude Érignac, est aussi celle de vingt-cinq années d'une relation tourmentée, complexe, difficile et parfois cruelle entre la République française et la Corse, et elle est éminemment politique »*, précise Laurent Marcangeli, qu'on ne peut taxer de nationalisme et donc de parti pris, en rappellant le contexte extrêmement pesant de l'affaire. *« C'est pour éclairer cette double responsabilité, administrative et politique, qu'une telle commission d'enquête était nécessaire. Le présent rapport apporte certaines réponses ; pas toutes néanmoins. Pour le reste, il appartiendra à l'autorité judiciaire de confirmer ou d'infirmer certains éléments et, très certainement, d'en apporter de nouveaux. Dans un premier temps et dans le cadre d'une commission d'enquête parlementaire, il convenait d'analyser de la façon la plus objective et dépassionnée possible la manière dont les parcours carcéraux d'Yvan Colonna et de Franck Elong Abé ont*

été gérés et de relever les dysfonctionnements manifestes qui ont pu se produire ».

Ainsi, *« le présent rapport formule vingt-neuf propostions afin de tirer tous les enseignements de cette tragédie pour éviter, autant que faire se peut, que de tels événements puissent de nouveau advenir »* annonce encore le rapporteur. *« À cet égard, il s'est concentré principalement sur trois axes : la réforme impérieuse du statut de DPS, le renforcement de la détection et de la surveillance des détenus radicalisés dangereux, et l'amélioration de la prise en charge de ceux présentant des troubles psychiatriques ».*

« Mais l'agression mortelle du 2 mars 2022 est également révélatrice de défaillances plus générales au sein du système carcéral. En s'inscrivant dans la continuité des travaux conduits en la matière, notamment ceux de la commission d'enquête visant à identifier les dysfonctionnements et manquements de la politique pénitentiaire, présidée par M. Philippe Benassaya et dont la rapporteure était Mme Caroline Abadie, le rapporteur entend également apporter une pierre à l'édifice pour œuvrer à l'amélioration de la situation des prisons ».

Mais, hélas, l'affaire Yvan Colonna nous conduit bien au-delà des seuls dysfonctionnements…

« Au moment de rendre ses conclusions, et en ayant une pensée pour Claude Érignac, pour Yvan Colonna et pour leurs proches, le rapporteur forme le vœu ardent que les constats qu'il dresse et les recommandations qu'il formule apporteront, pour la Corse, pour les Corses, mais également pour la République et pour le pays tout entier, l'éclairage et l'apaisement qu'il s'est efforcé de favoriser et de construire. Pour que la République française et la Corse avancent ensemble, à nouveau » tente d'adoucir le rapporteur.

Mais il ne suffira pas simplement d'apaiser. Il faudra réparer. Il faudra justice et vérité, toute la vérité.

Arritti, comme le peuple corse dans son entier, n'a pas fini de chercher et de réclamer cette justice et cette vérité pour Yvan Colonna, pour sa famille, et pour ce peuple trop martyrisé dans l'histoire à travers les siens.

Yvan a toujours crié son innocence. Il a été condamné à une triple peine, il a été, outre l'injustice de la condamnation, maltraité tout au long de son parcours carcéral, maintenu en prison de manière arbitraire, pour être in fine offert en sacrifice au nom d'une vengeance d'État.

Les responsables devront en répondre devant la justice et devant l'histoire. ■

Fabiana Giovannini.

*Da sapenne di più

. Pour accéder au rapport sur le site de l'Assemblée nationale :
https://bit.ly/rapportColonna

. Pour accéder aux comptes-rendus d'Arritti des auditions :
http://arritti.corsica
(rubrique : prigiuneri)

Pensez-y !
Vous pouvez vous abonner en ligne
www.arritti.corsica/abbunamentu

Les 29 recommandations du rapport d'enquête

ASSEMBLÉE NATIONALE

Recommandation n° 1. Permettre le rapprochement familial des détenus corses en parachevant les travaux de sécurisation du centre pénitentiaire de Borgo et en le dotant, si besoin, d'un quartier maison centrale.

Recommandation n° 2. Définir au niveau législatif le statut de DPS en fixant les critères d'inscription et de maintien à ce répertoire.

Recommandation n° 3. Déterminer clairement les modalités de mise en œuvre de la procédure, au niveau local comme au niveau national.

Recommandation n° 4. Fixer dans la loi le principe selon lequel le statut de DPS n'a pas vocation, a priori, à revêtir un caractère définitif et consacrer explicitement le fait que celui-ci doit faire l'objet d'un réexamen régulier fondé sur des critères objectifs.

Recommandation n° 5. Renforcer l'exigence de motivation des décisions d'inscription et de maintien d'une personne détenue au répertoire des DPS.

Recommandation n° 6. Subordonner les décisions d'inscription et de maintien au répertoire des DPS à une meilleure prise en compte de la dangerosité pénitentiaire réelle de la personne détenue.

Recommandation n° 7. Fixer de manière expresse à un an la durée de validité de la décision d'inscription ou de maintien au répertoire des DPS et imposer le réexamen de la situation avant l'expiration de cette période.

Recommandation n° 8. Introduire dans la loi la possibilité pour les personnes détenues de saisir le juge des référés dans le cadre de la procédure prévue à l'article L. 521-2 du code justice administrative pour contester leur inscription ou leur maintien au répertoire des DPS.

Recommandation n° 9. Clarifier, dans le code pénitentiaire, les modalités d'intervention de l'autorité judiciaire dans la procédure d'orientation en QER en définissant un cadre juridique spécifique et respectueux des prérogatives de chacun des intervenants.

Recommandation n° 10. Rendre obligatoire l'évaluation ou la réévaluation d'un détenu condamné pour terrorisme islamiste (TIS) avant son intégration en détention ordinaire.

Recommandation n° 11. Renommer les quartiers d'évaluation de la radicalisation (QER) en quartiers d'évaluation de la radicalisation et de la dangerosité (QERD), et renforcer, en leur sein, l'évaluation du risque de passage à l'acte violent afin de mieux le prévenir.

Recommandation n° 12. Définir des critères objectifs, notamment en ce qui concerne le comportement, pour permettre le classement d'un détenu au travail.

Recommandation n° 13. Prévoir de manière expresse que, dès lors qu'un détenu candidat au classement provoque un incident ou adopte un comportement répréhensible, la possibilité de candidater à un tel classement est suspendue pendant une période donnée, en fonction de la gravité des faits.

Recommandation n° 14. Prévoir la possibilité de déclasser à tout moment un détenu lorsqu'il ne satisfait plus aux critères qui ont fondé son classement au travail, y compris pour des motifs étrangers à l'exercice direct de l'activité réalisée à ce titre.

Recommandation n° 15. Proscrire le classement des détenus présentant un risque de passage à l'acte violent aux missions du service général impliquant une autonomie de déplacement. À défaut, assortir l'autonomie de déplacement de garanties suffisantes en termes de surveillance, y compris a posteriori, par exemple en étudiant la possibilité de doter ces détenus d'une caméra piéton pour l'exercice de leurs tâches.

Recommandation n° 16. Édicter une nouvelle doctrine d'emploi pour la vidéosurveillance dans les prisons et envisager la possibilité de recourir à la surveillance vidéo intelligente pour appuyer les personnels de surveillance dans leurs tâches et mieux lutter contre les violences.

Recommandation n° 17. Clarifier et formaliser l'organisation des échanges entre le délégué local ou le correspondant local au renseignement pénitentiaire et le chef de l'établissement pénitentiaire.

Recommandation n° 18. Faire du renseignement pénitentiaire un réel outil d'anticipation, de détection et de prévention du risque de passage à l'acte violent.

Recommandation n° 19. Prévoir la présence d'un médecin psychiatre de liaison dans les groupes d'évaluation départementaux de la radicalisation violente (GED) afin de permettre une évaluation plus fine de la dangerosité réelle de l'individu dont la situation est examinée.

Recommandation n° 20. Intégrer un représentant de la direction interrégionale des services pénitentiaires dans les GED concernés afin de mieux prendre en compte la gestion de la détention dans l'évaluation de la dangerosité de l'individu, et inversement.

Recommandation n° 21. Instaurer une procédure obligatoire et spéciale de signalement des changements de comportement chez les détenus radicalisés ou dangereux et garantir son traitement de manière rapide et pluridisciplinaire.

Recommandation n° 22. Faire de la préparation de la fin de peine une composante à part entière de la stratégie de lutte contre la radicalisation et définir une doctrine globale reposant sur l'obligation ou, à défaut, la généralisation de l'évaluation de la radicalisation et de la dangerosité avant et éventuellement après la sortie de prison.

Recommandation n° 23. Renommer les quartiers de prise en charge de la radicalisation (QPR) en quartiers de prise en charge de la radicalisation et de la dangerosité (QPRD), et accroître, en leur sein, la prise en charge des détenus présentant un risque de passage à l'acte violent.

Recommandation n° 24. Faire de l'affectation en QPRD une véritable transition entre l'isolement et la détention ordinaire lorsque cela s'avère opportun dans le parcours carcéral du détenu.

Recommandation n° 25. Veiller à la stricte application de la proposition n° 51 du plan pluriannuel de lutte contre les violences commises en milieu pénitentiaire.

Recommandation n° 26. Élaborer un plan pluriannuel pour la santé mentale des personnes détenues fondé sur un état des lieux précis de la situation.

Recommandation n° 27. Prévoir, dans le cadre de l'élaboration du plan pluriannuel, une actualisation des besoins en matière de prise en charge des troubles psychiatriques et, sur ce fondement, achever le programme de construction des unités hospitalières spécialement aménagées (UHSA).

Recommandation n° 28. Définir les modalités concrètes permettant aux surveillants pénitentiaires de contribuer de manière effective aux propositions de prise en charge adaptée des détenus par son travail de surveillance.

Recommandation n° 29. Augmenter les effectifs des juges de l'application des peines, notamment antiterroristes, afin, entre autres, de renforcer leur présence en détention. ■

Imbecillità

Football

La folle dérive du match ACA-OM

Le football est un phénomène de société. Sur le terrain, dans les stades et hors les stades, il déclenche le meilleur et le pire. À Aiacciu ce week-end, la Corse a été le théâtre d'un nouvel épisode particulièrement révoltant de ses débordements.

Le meilleur du football est une passion partagée en famille comme celle qu'était venu vivre dans les loges de Timizzolu ce gamin supporter de l'OM avec son père et sa mère.
Le pire du football, c'est cette hystérie qui explose de façon incontrôlée parmi des groupes de supporters violents qui finissent par perdre toute raison jusqu'à agresser violemment cette famille paisible.
Pour préserver le meilleur, il faut réprimer les tenants du pire, et, à chaque match, les autorités choisissent, ou pas, des mesures préventives. Des services de police et de renseignement sont consacrés à cette tâche, scrutant les réseaux sociaux, suivant de près les derbys les plus chauds et les clubs les plus à risques, et prenant in fine des décisions allant de moyens renforcés de surveillance à des interdictions de stade pour les supporters.

Affrontements entre supporters la veille du match.

Le match ACA-OM avait lieu le samedi, et, dès le jeudi soir les esprits se sont gravement échauffés alors qu'une partie seulement des supporters marseillais étaient déjà en ville. Le maire d'Aiacciu, comme tous ses concitoyens, a rapidement pris conscience de l'exacerbation des tensions qui ne pouvaient qu'aller crescendo dans les 48 heures suivantes. Il a demandé au préfet d'interdire la venue de supporters extérieurs, comme cela se fait fréquemment pour les derbys les plus chauds, Marseille contre Nice, Lyon contre Saint-Étienne et aussi... Bastia contre Aiacciu. Il n'a pas été entendu.
Après des incidents répétés lors de la seconde nuit, il a demandé l'interdiction du match. Il n'a pas été davantage entendu. C'est bien dommage pour cette famille meurtrie, pour ce journaliste de Via Stella sauvagement agressé, et pour toutes les victimes, supporters, passants et commerçants de ces trois jours de folle dérive dans les rues d'Aiacciu et dans les travées du stade de Timizzolu.
Il faut dire aussi la honte qui nous étreint au récit de ce qui est arrivé à cet enfant, cette maman et ce père de famille. Elle n'en est que plus grande car on les entend défendre l'image de la Corse et des Corses dans toutes leurs interventions médiatiques alors que les médias nationaux enfoncent volontiers le clou en faisant allusion à une *«violence endémique»* des Corses. Imaginer que des gens aussi amicaux aient pu être ainsi pris à partie, frappés et humiliés pour avoir été fiers de leur ville et de leur club est vraiment inconcevable.
Certes, la violence dans les stades ne se limite pas aux clubs de Corse. La même journée à Bordeaux des débordements violents ont conduit à annuler le match 20 minutes après le coup d'envoi. La Liga espagnole, trop longtemps tolérante aux manifestations racistes dans les stades, fait désormais face à une bronca des joueurs exaspérés de ces insultes permanentes.
Mais, malgré les problèmes criants qui restent à régler, les autorités – dirigeants des clubs, police, politiques publiques – ont montré dans de nombreuses occasions leur capacité à venir à bout de ces débordements inqualifiables. Le hooliganisme a été inventé en Grande Bretagne ; il y appartient désormais au passé.
Faisons-en sorte qu'il disparaisse de Corse aussi, pour que tous les jeunes puissent aller au stade profiter pleinement du meilleur que ce sport peut leur apporter. Au vu de ce qu'il s'est passé ce week-end à Aiacciu, il faut bien admettre que la Corse est encore loin du compte ! ■ **F.A.**

Condamnation de l'ACA

« Le 25 avril dernier, l'AC Ajaccio a eu le bonheur de recevoir l'association "Des coccinelles rouges pour Thomas" au stade François-Coty. Parmi les enfants de cette association, se trouvait le petit Kenzo, atteint d'un cancer. Il avait fait part de son rêve de rencontrer les joueurs de l'Olympique de Marseille, le club de sa ville et de son cœur. Kenzo et sa famille ont été invités au stade François-Coty à l'initiative du Rotary Club et de la présidente d'Air Corsica, pour que l'enfant réalise son rêve lors de la rencontre de ce soir ACA-OM.
Le rêve s'est rapidement transformé en cauchemar lorsque Kenzo et ses parents, venus aux couleurs de l'Olympique de Marseille, ont été honteusement violentés par des individus qui se sont introduits dans leur loge. Alertée, la sécurité du club s'est interposée. Kenzo et sa famille ont été pris en charge par les services du club et accompagnés dans la zone vestiaires pour que l'enfant puisse réaliser son rêve. Ces individus ne représentent en aucun cas les valeurs de notre club et de notre île. Même la plus extrême bêtise ne saurait excuser ces comportements ! Le club condamne avec la plus grande fermeté ces actes inqualifiables ! L'AC Ajaccio fera toute la lumière sur ces agissements honteux. Dès que les individus auront été identifiés par nos services, nous porterons plainte contre eux. L'AC Ajaccio est solidaire avec le petit Kenzo et ses parents ». ■

Ghjocu à pallò 2022-2023

Bastia in gioia, Aiacciu in pientu

SC Bastia

60 punti, 17 vittorie, 52 *buts* cù un differenziale di +7, Bastia finisce à una bella quarta piazza a so stagione di ghjocu à pallò di pettu à e cinque prime squadre ch'anu fattu un grossu campiunatu anch'elle! U *suspense* hè statu fin'à l'ùltimu scontru, cù un Sporting chì finisce in forma per raportu à u so principiu di stagione; allora chì l'ambizione era solu di mantènesi, pudìa forse pratende di più ! A seconda parte di u campiunatu dopu à a tregua di a cuppa di mondu di ghjocu à pallò hè stata una bella rièscita è di sicuru i turchini ponu avè qualchi rigrettu nant'à certi macci persi di manera imbecilla... Infine chì i sustenitori aspèttanu già a pròssima stagione da sapè qual'hè chì ferma, qual'hè chì parte, qual'hè chì ghjunghje di i ghjucatori, per avè un pocu di più ambizioni nant'à a cullata in Lega 1. Si sà chì puru senza troppu bugettu u Sporting hè spurtivamente in capacità di scuzzulà parechje squadre sustenute da a Lega è a Federazione di futbollu francese, è dunque di ghjucà frà i primi di a fiura di u ghjocu à pallò! L'ànima di stu *club* li permette di fà sunnià u pòpulu turchinu, basta à purtà a maglietta è da i ghjucatori à u *coach*, sò pronti à superassi per cuntinuà sta bellìssima storia chì dura dapoi 118 anni! U Sporting hè numinatu à i trufei *Sport & Management* cù dui club di Lega 1 (Nizza è Marseille) chì ricumpensa un funziunamentu nuvatore. Si spieca cù l'uriginalità di a so Sucietà cuuperativa d'interessu cullettivu (SCIC) è l'urganisazione dinù di i so sustenitori in *Socios*. U *coach* Regis Brouard hè frà i cinque migliori intrenori di Lega 2, è un di i ghjucatori, Kevin Van den Kherkoff finisce in a squadra-tippa di Lega 2! Ci tocca à aghjustà e prudezze di a so squadra riserva, campione di Regiunale 1, chì colla in Naziunale 3, è u bellu mantenimentu in Naziunale di l'U17 (9u) è l'U19 (7u). Ancu l'U18 (secondu) è l'U16 (terzu) còmpienu una bella stagione di Regiunale. Vale à dì quantu l'Accademìa di u Sporting appronta belle riserve pè a so squadra prima! Forza Bastia!

L'intrenore di u Sporting, Regis Brouard, hè un di l'artisgiani di sta bella stagione.

AC Aiacciu

26 punti, 26 disfatte nant'à 38 scontri, solu 7 vittorie, l'ACA finisce 18u nant'à i 20 di a classìfica di Lega 1 è ùn ghjunghje à mantènesi. Un campiunatu catastroficu per l'Aiaccini ch'avìanu fattu una cusì bella stagione annu in Lega 2 (secondu cù 75 punti)! Puru finìscenu cù una bella vittoria contr'à l'OM chì li hè piuttostu riesciutu postu ch'elli anu vintu dinù u macciu andà à u Velodrome. Da nutà chì Auxerre, cullata in Lega 1 annu scorsu, si ne rifala in fùria in Lega 2 anch'ella, postu chì sò quattru e squadre à ùn pudè mantènesi quist'annu. Ghjè dì quant'ellu hè difficiule di ghjucà in Lega 1 senza un bugettu tremendu à u livellu di u *business* ch'hè diventatu u ghjocu à pallò. Quellu di u campione di Lega 1, Parigi, hè 30 volta di più impurtante chì quellu d'Aiacciu cù i so magri 22 millioni d'àuri... À l'ùltima stagione l'ACA avìa fattu u so ritornu in Lega 1 in grazia à a so difesa, cù solu 19 buts incasciati, invece chì quist'annu ghjustamente, u più grossu fiascu di l'ACA hè a so difesa, 18a di a classìfica è 74 but incasciati. Parechji artisgiani di a cullata (Krasso, Courtet, Laçi...) partuti, a squadra aiaccina ùn hà pussutu disgraziosamente mèttesi à livellu di a fiura di u futbollu francese cù u bugettu u più chjucu di Lega 1. Ritruveremu cusì i derby trà Aiaccini è Bastiacci sta pròssima stagione! ■

Abbunamentu

Arritti

Pigliu un abbunamentu d'un annu à Arritti per 55 €

❒ Eccu u mo sceccu di 55 € à l'ordine d'Arritti.

❒ Eccu un sustegnu in più di .....€

Casata, Nome (nom, prénom) : .....

Indirizzu (adresse) : .....

.....

Telèfonu (téléphone) : .....

Mel : .....

À compléter et à renvoyer à : Arritti - 5 bd Hyacinthe de Montera - 20200 Bastia
Cuntattu : 06 33 28 62 95 - arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

Riflessioni

Bourgeons et épines de l'autonomie

Le printemps de cette année aurait dû faire éclore les premiers bourgeons de l'autonomie. Ce sont les épines qui prolifèrent.

Enclavés et entravés que nous sommes entre les guerres, les tensions internationales, l'inflation, les conflits intérieurs, avons-nous quelque place dans cet entrelacs dont Macron lui-même ne discerne plus les priorités ?
On peut en douter. Darmanin, notre interlocuteur multicéphale, a comme mars *sette barrette*. Délégué à l'autonomie, il ne sait plus où donner de la casquette. Est-il le plus disponible dans ce temps pour résoudre notre équation à plusieurs inconnues dont quelques-uns de nos paramètres contradictoires et antagoniques ? En a-t-il encore la volonté ?
Si oui, faut-il attendre après les bassines, que cesse la menace terroriste, les morts de policiers ou de voyous en herbe, le bruit de la rue, y compris le nôtre ?

La mort tragique d'Yvan Colonna a remis sur le tapis ce qui était en dessous à commencer par les circonstances plus que troubles de son agression. Au-delà, la question corse dans son ensemble, pourtant défendue dans la discrétion avec autant d'acharnement que d'insuccès, s'est répliquée dans la rue, devenant certes plus visible et plus audible. Par ces répliques et le jaillissement du magma profond, on a cru pouvoir donner à penser que le président de l'Exécutif aurait été inactif voire trop longtemps conciliant avec l'état, sinon pire. Deux articles du *Monde* en septembre 2021 – donc avant la mort d'Yvan et les manifs – confirmés par *Paris Match* en février 2023, relatent un rendez-vous à l'initiative du Président de la République où l'autonomie de plein droit et de plein exercice a été confirmée recevable par ce dernier. Malgré le *Simeoni-bashing*, le président de l'Exécutif avec sa majorité garde volens nolens toute légitimité pour mener les discussions avec l'État.
La rumeur, les fake news, les réseaux sociaux ouverts à tous les délires, voire aux insultes et aux menaces, rendent l'action publique moins lisible. Que n'entend-on de contre-vérités !
La réalité devrait nous imposer l'union pour sortir ce peuple en lambeaux de sa lente et triste agonie. Les querelles intestines servent de prétexte à l'État lui offrant quasiment la démonstration alibi qu'une autonomie ne nous serait pas profitable.
Que ceux qui attisent les foyers de la discorde sachent qu'ils brûlent ce qu'il reste de la Corse, à petit feu.

Le contexte corse est propice à toutes les dérives : l'immense et silencieuse pauvreté face à l'ostentation de nombre de Rolex et de Porsche Cayenne – lorsqu'ils ne sont pas le fruit du travail bien évidemment – roulant sur les pavés de l'indigence en sont autant de marqueurs contrastés. D'un côté, ces pauvres écrasés sous leur plafond de verre, autant de têtes baissées, de dos courbés, à force d'humiliation. De l'autre cet affichage de la débauche, ouvrant opportunément un deal à ces malheureux qui en viennent à penser qu'ils pourraient sortir de leur condition pour enfin relever la tête. C'est pour partie le terreau des trafics, de la délinquance, quelquefois du crime ou de sa propre mort au dé-tour d'un chemin.
L'autre volet de ces dérives affiche un caractère plus « politique » : les attentats par le feu de mairies, d'entreprises, des résidences de familles corses ou non. C'est aujourd'hui une interrogation, demain ce pourrait être un problème. Ceux qui ont connu les années de plomb savent le prix des déchirures. Jouer avec le feu c'est risquer l'embrasement. Où trouver dans les fondamentaux du nationalisme de bonnes raisons de se solidariser à des actions aussi peu lisibles et aussi peu justifiées ? Quels patriotes défunts convoquer à la barre des défenseurs ? Quels arguments opposer à ceux qui ne rêvent que de « condamnation » ?

Malgré ce climat délétère la fraction majoritaire en nombre et en qualité, de volontaires pour sauver cette Corse, est remarquable tant au niveau des institutions, de l'université, des associations, de la société civile dans son ensemble. Elle est lucide, responsable, engagée, riche de projets, et compte de belles réalisations. Elle résiste avec intelligence et courage aussi, pour offrir le meilleur à sa jeunesse confrontée aux plus grands défis qu'ils soient écologiques ou sociétaux. Elle nous ouvre les portes de l'espoir.
Et ce même si elle se sent flouée quand elle se heurte à l'arbitrage d'un préfet pour l'heure jacobin et omnipotent, qui peut délivrer des permis de construire plus que contestables, distribuer l'argent public au gré des allégeances tacites ou avérées, au mépris des prérogatives et priorités de la CdC, souvent même en discordance totale avec les projets de cette dernière. Tels le téléporté ajaccien ou le port de Porti Vechju favorisant ainsi les antagonismes internes où les mêmes bénéficiaires de ces faveurs sont les premiers à se dresser ici contre la politique des déchets, là pour réclamer des barrages alors même qu'ils consomment sans pudeur cette manne financière hors de toute priorité, pas toujours dans l'intérêt principal des Corses.

Entre autres choses, ce qui manque à la Corse c'est un regard global sur notre cheminement mortifère. Le global c'est sortir des pièges de l'entre-soi, de la défiance à priori, pour entrer dans la recherche du compromis. Pour cela il nous faut nous essayer à l'humilité. Le premier qui s'y essaiera sera peut-être le moins humble. C'est pour cela que seul le collectif peut nous sauver ; hors des factions, des groupuscules, des mafieux, portant tous à des degrés divers la responsabilité devant l'histoire d'une dérive qui affectera en premier leurs enfants, mais aussi les nôtres. Que pèse notre discours face à l'immense capharnaüm ? Peu de chose ! Mais faut-il se taire pour autant ?
Que les vrais démocrates s'emparent de la parole, non seulement pour dénoncer la haine de tel préfet, la posture des défaits, l'imposture des bavards, la turpitude des combinazioni, mais pour faire jaillir et prospérer l'espoir, seul catalyseur de notre avenir dans une démocratie respectée et apaisée. Les Grecs anciens honoraient un petit dieu appelé Kairos qui veillait sur l'instant opportun, sur le moment précis où il fallait s'emparer de l'avenir.
Comme eux l'ANZIANI PÈ L'AVENNE ne disent pas autre chose. ■

L'Anziani per l'Avvene.

Après les péripéties souvent inattendues depuis la réélection du Président Macron, l'invisible Monsieur Corse et le ministre Darmanin montant la garde comme un furet, le sujet qui obnubile tous les acteurs locaux est la réception d'une délégation Place Beauvau pour discuter *«de tout sans tabou, y compris l'autonomie interne et de plein exercice»*. Ils se bousculent au portillon.

Autonomie

Tout reste à faire!

par Max Simeoni

La délégation sera conduite par Gilles Simeoni, président de l'Exécutif de la CdC. La présence de toutes les composantes semblait acquise même si certaines de leurs priorités n'étaient pas claironnées en fanfare pour pouvoir prétendre figurer à cette délégation à Paris.
Or, ces derniers jours, le LR annonce qu'il présentera seul, hors délégation, ses propositions au pouvoir central parisien. Une pression exercée sur L'Elysée et sans doute aussi sur le groupe Libertés Indépendants Outremer et Territoires (LIOT) dont le Président Macron a besoin pour ne pas subir le glaive d'une motion de censure.
En fin de compte, il s'agit d'une coalition d'appareils électoraux «locaux» plus qu'une adhésion à une conception ferme à un idéal autonomiste. Une bataille picaresque dont les élus «locaux» partage en apparence la responsabilité de la gestion sans avoir les moyens concrets de changer les conséquences des causes, celles d'un système jacobin qui remonte à la bataille perdue de Ponte Novu en 1769.

Une île qui a son réservoir d'hommes vidé pour les besoins d'un Empire colonial réparti sur les continents et pour préserver les échanges par voies maritimes. Au nom des valeurs universelles qu'elle dit représenter avec la Révolution de 1789. L'Histoire l'aurait mandatée pour cette mission. Elle ne colonise pas, elle civilise! L'Angleterre, qui a elle aussi un vaste Empire, ne ferait que du business.

Existe-t-il une sortie vers la lumière, la liberté, la maîtrise de son destin? À vous de jouer et prendre le relais. Une seule vision pour cette période de notre histoire de peuple: l'intelligence collective et l'action au sein du peuple.

Premier apport de population, les 18.000 Pieds-noirs pour traiter un problème franco-français après les accords d'Evian en 1962 par le Général de Gaulle et reconnaissent l'indépendance de l'Algérie. Le FLNA y refusa les trois souhaits de De Gaulle: continuer dans le Hoggar les essais d'explosion nucléaire d'où la tentative d'urgence à l'Argentella, un regroupement minime de français d'Algérie qui ne souhaitent pas être rapatriés, l'exploitation de gisements pétrolifères en association technique avec l'Algérie indépendante.

À deux reprises, l'ARC apporta la preuve écrite du cynisme de la République des jacobins (la publication d'un document dénonçant la main mise d'un consortium de «gros» Pieds-noirs pour s'enrichir avec le vin trafiqué et le rapport de *l'Hudson Institute* commandité par la Datar et voulu secret.
Bref, toutes ces manœuvres sournoises sous prétexte du «tout-tourisme» voté en Conseil des ministres qui ne peut qu'enrichir les plateformes de rachat et de redistribution de l'Hexagone, le port de Marseille en particulier.
Réservoir d'hommes vidé pour les impératifs coloniaux et les guerres, l'île offre une perpective nouvelle, un territoire préservé, dont le patrimoine nature est unique, et source d'enrichissement pour les fournisseurs du continent (elle importe plus de 97% de sa consommation alimentaire et la majorité des autres produits). L'Eldorado pour les investisseurs, extérieurs pour la plus part, à deux heures de toutes les grandes villes européennes.
Le déclin de sa population autochtone est en courbe descendante qui, dans le contexte socio-économique, se rapproche de zéro.

Donc la reconnaissance du peuple corse et l'autonomie, même officialisée, n' y pourront rien!
Existe-t-il une sortie vers la lumière, la liberté, la maîtrise de son destin?
Quand ce peuple n'aura plus de fils pour son but historique, un ou plusieurs autres prendra sa place. Quel(s) peuple(s)?
Ou seulement une grande banlieue d'individus à résidences secondaires ou de SDF au soleil, pas sous les ponts mais sur les côtés. Les plus riches plus haut avec vue imprenable sur la mer. Mais existe-t-il assez d'autochtones pour résister et renverser la courbe avec les efforts de quelques générations?

J'ai mené cette lutte au service du peuple corse toute ma vie. Aujourd'hui, pris par l'âge, je fais un bilan ambigu.
Oui j'ai fait, avec quelques autres, un effort. Mais tout reste à faire.
À vous de jouer et prendre le relais. La violence clandestine est ici contre productive. Nos clandestins l'ont ainsi démontré par l'absurde et les larmes.
Une seule vision pour cette période de notre histoire de peuple: l'intelligence collective et l'action au sein du peuple.
Les mandats «locaux» font office de polochon pour des enfants qui jouent à bandits-gendarmes.
Sonnez le réveil et en campagne! ■

www.arritti.corsica

Marie Ferranti, Petru Guelfucci

Le livre de Petru

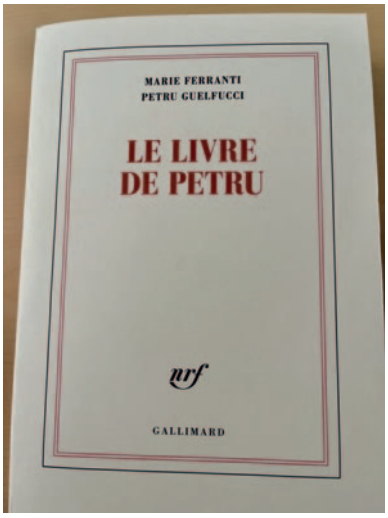

Comme beaucoup je pense, je me suis précipitée pour l'acheter ce livre.
Petru, pour beaucoup, pour tous les Corses je crois, son nom résonne comme sa voix, cette voix magnifique, une des plus belles voix de Corse assurément, celle qui a porté haut la reconnaissance de notre patrimoine culturel, dans tous nos villages bien sûr, mais aussi en France et sur les scènes internationales, au Québec en particulier, avec en point d'orgue l'inscription du chant en paghjella au patrimoine mondial par l'Unesco.
Le livre de Petru, c'est aussi le livre de Marie, Marie Ferranti c'est l'écrivaine de talent, reconnue comme telle par de nombreux prix littéraires.
Là, elle s'est attachée a nous livrer ses échanges avec Petru, son ami, pour écrire ce livre, un peu dans la lignée des Maitres de Chant. La maladie et la disparition de Petru mettront hélas tragiquement et subitement un point final à leurs échanges. Mais le livre, lui, est là maintenant, et Petru avec lui.
Ça m'est compliqué d'en parler plus, et pas sûr que ça vous passionne mais... je vais le faire parce que j'en ai besoin...
C'est compliqué parce que Petru a fait partie de ma vie, sans que pour autant nous ayons été très proches. Et ce livre a réveillé en moi plein de souvenirs et beaucoup d'émotions.
J'ai connu Pierre en 1975, en même temps que Minicale et Ghjuvan Paulu Poletti, quand les Corses de Grenoble, ont nous étions François et moi, avaient invité Canta pour une soirée politico-culturelle. Toute une aventure pour nous jeunes étudiants corses du continent, dont était aussi d'ailleurs nos amis René Siacci et Marie Noëlle Villanova.
De retour en Corse en 77, j'étais bien sûr, comme beaucoup, encore plus fan de Canta, forcément sous le charme de tous ces beaux jeunes gens aux voix magnifiques. Nous suivions les tournées, les soirées, Ils ne cultivaient ni le vedettariat ni les cachets, ils étaient de vrais passionnés et nous partagions leur passion. Ensuite, bien après, quand nous avons, avec Tutti in Piazza, organisé la première Festa di u Viulinu à Sermanu, j'ai eu alors l'occasion de connaître Sermanu, le village, la maison des parents de Petru, Stella et Filice Antone, cette maison que Marie décrit si bien. En 1997, Felice Antone était là, le contact était facile car Minicale avait quasiment vécu à Sermanu, en famille, au début de Canta. Ce fut le début de chemin commun avec Petru qui de *A Festa di u Viulinu* s'est poursuivi ensuite avec le Centre de musiques traditionnelles. Tout n'a pas été tout le temps rose, Petru avait son franc parler et souvent ses convictions n'étaient pas les nôtres. Malgré cela, je me souviens avoir dû arrêter ma voiture sur la route de Bastia quand j'ai entendu l'annonce de son décès à RCFM et j'ai pleuré comme une Madeleine.
Ce livre est plus qu'un hommage à Petru, Marie Ferranti s'y livre aussi et avec la plume délicate qu'on lui connaît nous retrace son enfance, son milieu, son village, sa famille aussi. Elle écrit beaucoup durant le confinement et cela donne une ambiance hors du temps comme nous l'étions tous dans cette période. Le contexte historique est aussi rappelé, avec un gros travail de documentation. Ce livre, *Le livre de Petru*, fait entrer pour les générations à venir l'histoire de Petru dans l'histoire de la Corse. Il le mérite largement. ■ **Monique Alfonsi.**

AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Collectivité de Corse - 22 Cours Grandval - BP 215 - 20187 AIACCIU CEDEX 1. Tél: +33 495202525. Fax: +33 495516621. Courriel : commande.publique@isula.corsica - Adresse internet : https://www.isula.corsica
Objet du marché :
Étude/Enquête sur la politique culturelle de la Collectivité de Corse et accompagnement de la Collectivité de Corse dans l'élaboration de dispositifs de coopération.
Numéro de référence : 2023-8DC-0120
Date limite de remise des offres : 27/06/2023 à 12h00
Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité de Corse à l'adresse suivante : https://marchespublics.isula.corsica/
Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/06/2023

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 06/06/2023 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **DE SOUSA FERNANDES ARTUR** - LD PEDDI VOZZIO - RES U CARDU 140 - 20250 CASANOVA
ACTIVITE : MACONNERIE GENERALE
RM BASTIA 530 594 084

POUR EXTRAIT,
SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

FIN DE LOCATION-GÉRANCE

La location-gérance consentie par Monsieur Olivier SOMMAZZI, demeurant au lieudit Viagenti, 20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO à la Société BAR A VIN U SPUNTINU, Société à responsabilité limitée au capital de 300 euros, dont le siège social est sis au lieudit Viagenti, 20131 PIANOTTOLICALDARELLO, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio sous le n° 830 202 206, suivant acte sous seing privé en date à Pianottoli-Caldarello du 15 mai 2017, du fonds de commerce de restauration rapide, snack, situé au lieudit Viagenti, 20131 PIANOTTOLI-CALDARELLO, connu sous le nom de : « Bar à vin u Spuntinu »,
A pris fin le 15 mai 2019 par résiliation amiable.

Pour unique avis,
signé BAR A VIN U SPUNTINU, le locataire-gérant.

Dénomination sociale : COSTA VERDE MENUISERIE
Forme : S.A.R.L.
Siège : olmello 20221 Valle Di Campoloro
Capital social : 10 000 euros
SIREN 489 905 067 R.C.S.de Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 mai 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social situé :
Olmello 20221 VALLE DI CAMPOLORO
à : Lieu dit Suaglione 20230 SANTA LUCIA DI MORIANI
L'article N°4 des statuts sera modifié.

Pour avis et mention, Le gérant

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 09 65 32 16 90 - TÉL./FAX 04 95 31 64 90 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 06 23 29 46 63 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI - BIGUGLIA 04 95 30 01 80 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

AVIS D'APPEL PUBLIC À CONCURRENCE - MAIRIE DE BIGUGLIA

Fourniture, pose et entretien de poteaux incendie et travaux connexes

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur
MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : Monsieur Jean-Charles GIABICONI, R.N. 193 20620 BIGUGLIA - Tél. : 0495589858, Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr - Adresse Internet du pouvoir adjudicateur : https://biguglia.corsica/ - Adresse Internet du profil d'acheteur : https:// www.achatspublicscorse.com:443/2271.
. Type d'organisme : Commune.

Objet du marché
Fourniture, pose et entretien de poteaux incendie et travaux connexes.
. Type de marché : Travaux.
. Site ou lieu d'exécution principal : territoire de la commune de Biguglia 20620 Biguglia.
. Classification C.P.V : Objet Principal : 45343000-3
L'avis implique un accord cadre.
. Autres informations : Il s'agit d'un accord cadre à bons de commande valable 1 an et reconductible tacitement pour trois périodes de un an chacune, seuil de commande identique à chaque période (max 40.000,00 € par an).

Caractéristiques principales
. Le présent marché a pour objet de procéder à la maintenance préventive des appareils de défense incendie, de type bouches et poteaux, et d'assurer le bon fonctionnement des appareils de lutte contre l'incendie.
. Refus des variantes.
. Nature et étendue
. Maximum 40.000,00 € hors taxes par an.
. Accord cadre
. Durée de l'accord-cadre en année(s) : 1
. Valeur : 120 000,00 euros.
. Durée du marché : 12 mois à compter de la notification du marché.

Conditions relatives au marché
. Cautionnement et garanties exigées : Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.
. Modalités essentielles de financement et de paiement :
. Paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facture conforme via chorus pro.
. Unité monétaire utilisée : l'euro
. Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
. Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat au choix de l'acheteur public :
- Formulaire DC1, Lettre de candidature
- Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouvfr/daj/formulaires-declaration-du-candidat).
. Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

Critères d'attribution
. Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 40 % Prix des prestations - 30 % Valeur technique (/15 qualité des fournitures mises en œuvre appréciée sur fiches techniques produites dans l'offre et /15 sur constitution des équipes et CV des intervenants à produire dans le cadre du mémoire technique) - 30 % Délai d'exécution (à détailler dans le mémoire technique voir article 9 du CCTP)
. Type de procédure : Accord cadre ouvert.

Délais
. Date limite de réception des offres : 03 juillet 2023 à 12 heures.
. Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements
. Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur/l'entité adjudicatrice : 2023-10-2
. Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Téléchargement gratuit à l'adresse suivante :
https://www.achatspublicscorse.com:443/2271
. Conditions de remise des offres ou des candidatures : Remise dématérialisée exclusivement à l'adresse suivante: https://www.achatspublicscorse.com:443/2271.
. Adresse(s) complémentaire(s) : Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : MAIRIE DE BIGUGLIA. Correspondant : M GIABICONI Jean-Charles Maire, R.N. 193, BP 48, 20620 BIGUGLIA, Tel : 0495589858 - Courriel : mairie.biguglia@wanadoo.fr. Adresse internet (url) : https://biguglia.corsica/
. Date d'envoi du présent avis : 31 mai 2023.

STEP PRO

Lieudit Noce 20213 CASTELLARE DI CASINCA

Rectificatif à l'annonce parue dans ARRITTI le 11/05/2023 N°2794, il y avait lieu de lire :
Objet : activité d'agence de Communication, activité de conseil en communication et marketing.

Pour avis, Le président

RECTIFICATIF

Dans l'annonce parue dans le journal ARRITTI N° 2796 du 25/05/2023, portant sur la constitution de la société par actions simplifiées dénommée « SABATINI MARIE JULIE » domicilié Residence A CANONICA Route de l'Aéroport 20290 LUCCIANA et dont l'objet social est Commerce de Vente de Fruit, Légumes et produits Corses, il a été omis la durée de vie de la société. La durée de vie est de 99 ans.

A vostra publicità

Pour faire paraître votre encart publicitaire dans ARRITTI,
contactez Ange Giovannini au 06 81 54 73 98
ou par mél : **arritti2@wanadoo.fr**.
Vous pouvez aussi envoyer un message
via notre site internet : **www.arritti.corsica**

AVIS D'ATTRIBUTION

ODARC - ETABLISSEMENT PUBLIC À CARACTÈRE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
Mme Marie-Pierre BIANCHINI - Directrice par intérim - Avenue Paul Giacobbi - BP 618 - 20601 BASTIA - Tél : 04 95 30 95 30 - Fax : 04 95 33 86 05 - mèl : marches-publics@odarc.fr - web : http://www.odarc.fr - SIRET 33035573600019

Objet : Construction d'une extension d'une fromagerie expérimentale
Référence acheteur : 005/TX/23
Nature du marché : Travaux
Procédure adaptée
Classification CPV : Principale : 45213240 - Travaux de construction de bâtiments agricoles
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia - Villa Montépiano - 20407 Bastia - Cedex - Tél : 04 95 32 88 66 - Fax : 04 95 32 38 55 - greffe.ta-bastia@juradm.fr

Attribution du marché
. LOT N° 01 - VRD-GROS OEUVRE
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005
TPBAT, 25 ALL JAUNE, 20290 BORGO
Montant HT : 146 273,00 Euros
. LOT N° 02 - ETANCHEITE
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot2
TRAVAUX ETANCHEITE CORSE, LD CAMPO VALLONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 15 259,00 Euros
. LOT N° 03 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM
Nombre d'offres reçues : 3
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot3
AZ HABITAT, ZIC N4 CAMPO VALLONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 25 768,33 Euros
. LOT N° 04 - CHARPENTE-COUVERTURE
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot4
SARL D EXPLOITATION DES ETABLISSEMENTS CAP METAL, 1 CHE DU MASSONE, 20600 SAN MARTINO DI LOTA
Montant HT : 36 130,00 Euros
. LOT N° 05 - CLOISONS-FAUX PLAFONDS-MENUISERIES INTERIEURES
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot5
SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 24 508,50 Euros
. LOT N° 06 - REVETEMENT SOLS ET MURS
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot6
SOC CLOISONS ET PLAFONDS, ZI DE TRAGONE, 20620 BIGUGLIA
Montant HT : 27 173,00 Euros
. LOT N° 07 - CVC-PLOMBERIE
Nombre d'offres reçues : 2
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot7
SARL BARRARD, ZI PURETTONE, 20290 BORGO
Montant HT : 6 968,00 Euros
. LOT N° 08 - ELECTRICITE
Nombre d'offres reçues : 1
Date d'attribution : 01/06/23
Marché n° : 2023005lot8
TECHNIC ELEC, 790 AVENUE DE VALROSE, ZA PETRE TURCHINE, 20290 BORGO
Montant HT : 17 907,00 Euros
Envoi le 05/06/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
http://www.marches-publics.info

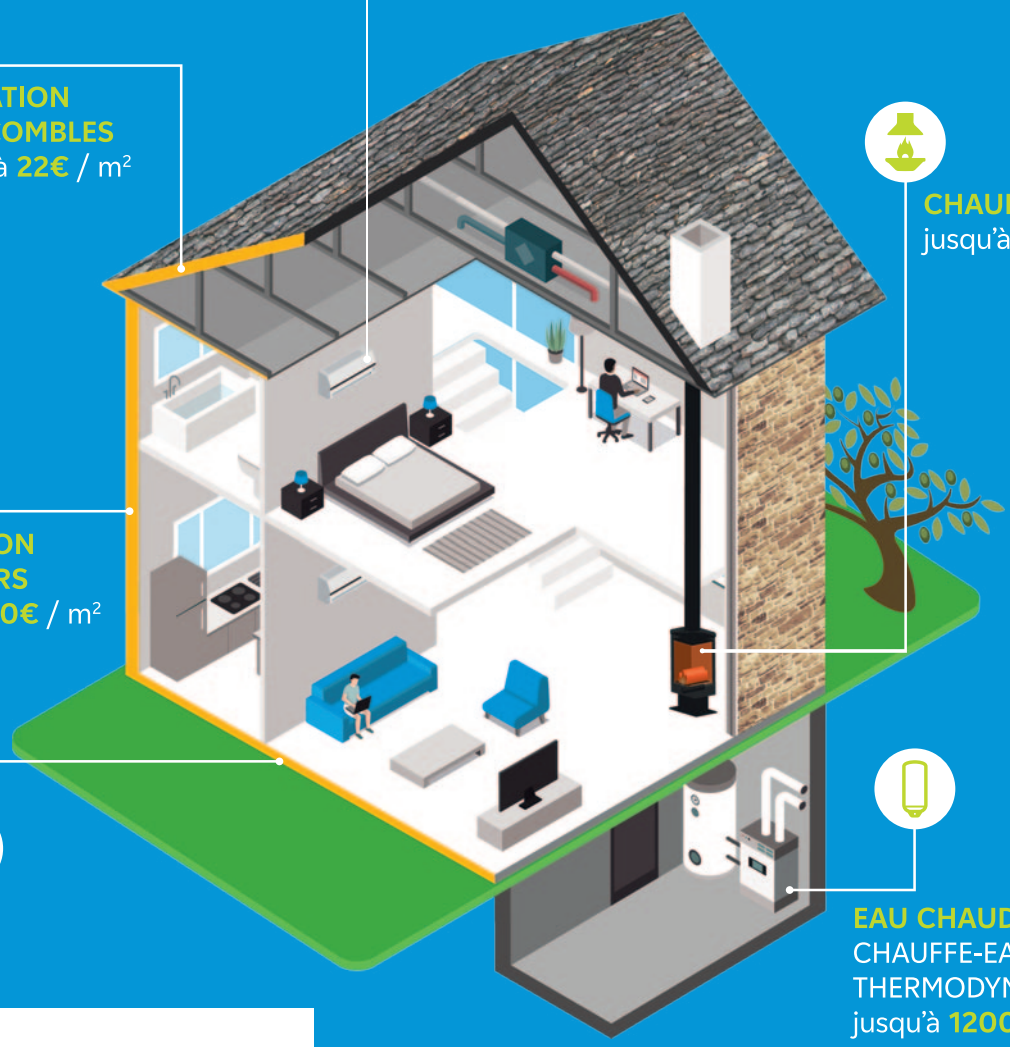

FAIRE DES ÉCONOMIES, C'EST FACILE...

FAITES APPEL À UN INSTALLATEUR PARTENAIRE AGIR PLUS

FAITES CONFIANCE AUX ENTREPRISES PARTENAIRES AGIR PLUS

Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez un devis à une entreprise Agir Plus labellisée RGE.

RETROUVEZ TOUTES
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR :
corse.edf.fr/agirplus/

L'énergie est notre avenir, économisons-la ! - L'energia hè u nostru avvene, tenimula à contu.

Programme en faveur de la maîtrise de la Demande d'Énergie piloté par le Comité MDE de Corse et financé par l'Etat.